

Je ne suis pas le seul à vous le certifier, par son procès verbal, notre huissier de justice confirme la régularité des opérations, et la Direction du CENTRE DE PAIEMENT DES RECLAMATIONS D'ESPECES atteste également votre Statut de : **GAGNANT**

Vous ne me croyez toujours pas, malgré tout cela ? Je ne peux pas y croire. Bien, alors appelez-nous tout de suite personnellement. Oui, appelez le Service Financier. Nous enregistrerons immédiatement vos données administratives afin que vous soyez assuré de recevoir votre chèque à l'Attribution Garantie de 39.600,00 € en espèces.

Et, je vous conseille de nous appeler au plus vite, pour réclamer le paiement de votre chèque. Contactez mon service, vous aurez les réponses à vos questions, concernant le paiement par chèque de votre prix. Ma collaboratrice Madame Emilie Thomas et moi-même vous assisterons dans votre démarche. Ainsi, grâce ce service nous ferons un gagnant heureux et vous obtiendrez rapidement le paiement par chèque du prix que vous avez gagné dans le cadre de L'Attribution Garantie des 39,600,00 € . Nous nous tenons entièrement à votre service.

Notre numéro de téléphone, spécialement réservé à votre intention est le :
08 92 888 513*

Service Financier : Franck SAUVEGOT, N° de Poste : 9878

Alors, croyez-moi : il n'est pas normal que le CENTRE DE PAIEMENT DES RECLAMATIONS D'ESPECES et nous, du Service Financier, nous fassions autant d'efforts pour que vous puissiez réclamer votre chèque à l'Attribution Garantie des 39,600,00 € en espèces. C'est vraiment paradoxal ! Mais j'espère que vous estimerez cet effort à sa juste valeur et que vous vous manifesterez immédiatement, pour profiter pleinement de votre Attribution Garantie.

Meilleurs salutations

F. Sauegot

Franck SAUVEGOT
Service Financier



*L'Attribution Garantie de
39.600,00 € en espèces.*

*Numéro de téléphone mis personnellement
à votre service :
08 92 888 513*
Pour un paiement immédiat.*

REGLEMENT OFFICIEL ET CONDITIONS D'ATTRIBUTIONS : 1 - CE JEU TOTALEMENT GRATUIT ET SANS OBLIGATION D'ACHAT EST SOUMIS A UN ALEA. LA DATE DE CLOTURE EST FIXEE AU 31/12/2006. 2 - SEULES LES PERSONNES AYANT RECU LES DOCUMENTS DE PARTICIPATION PEUVENT Y PARTICIPER A L'EXCEPTION DES MEMBRES DU PERSONNEL DU CENTRE DE PAIEMENT DES RECLAMATIONS D'ESPECES, DE LEUR FAMILLE, AINSI QUE TOUTES LES AGENCES, SOCIETE OU ORGANISATIONS TRAVAILLANT OU COLLABORANT AVEC CELLE-CI DANS LE CADRE DE CETTE ACTION. DES NUMEROS GAGNANTS ONT DEJA ETE DETERMINES PAR UN PRE-TIRAGE (TIRAGE AU SORT AVANT DEPOT POSTAL), SUR UN LISTING ALEATOIRE EDATE A PARTIR DES NUMEROS ATTRIBUES POUR CE JEU. PLUSIEURS EDITIONS IDENTIQUES OU SIMILAIRES DE CES JEUX-CONCOURS, AVEC CLOTURE AU 31.12.2006, ETANT DIFFUSEES AU COURS DE L'ANNEE UN TIRAGE AU SORT SERA EFFECTUE APRES LA DATE DE CLOTURE SUR L'ENSEMBLE DES NUMEROS DESIGNES PAR LES PRE-TIRAGES EFFECTUES POUR CHACUN DE CES JEUX AUX FINS DE DESIGNER LES NUMEROS GAGNANTS DEFINITIFS DES PRIX DECRITS CI-APRES. 3 - LES PRIX MIS EN JEU SONT : 1ER PRIX UNE TOYOTA YARIS VERSO OU UN CHEQUE DE 13.000 € - 2E PRIX UNE CITROEN C2 OU UN CHEQUE DE 11.150 € - 3E PRIX UNE RENAULT TWINGO OU UN CHEQUE DE 8.950 € - 4E PRIX UN CHEQUE DE 1.500 € - 5E PRIX UN CHEQUE DE 1.000 € - UNE SOMME GLOBALE DE 4.000 € (26.238 28 F) QUI SERA PARTAGEE EN MONTANTS TOUTS EGaux ENTRE TOUTS LES AUTRES PARTICIPANTS AYANT RECLAME LEUR PRIX SUIVANT LES REGLES DE CE JEU. LE MONTANT ATTRIBUE SERA CONDITIONNE PAR LE NOMBRE DE RETOURS ET NE SERA JAMAIS INFÉRIEUR 1 EURO. 4 - POUR RECLAMER UN PRIX CHAQUE PARTICIPANT DEVRA ETRE AGE DE 18 ANS MINIMUM, ET SOIT COMPOSER LE NUMERO DE TELEPHONE INDIQUE SUR LE COURRIER JOINT ET COMMUNIQUER IMPERATIVEMENT SON NUMERO CLIENT ET SON NUMERO DE REFERENCE OFFICIELLE (LA DEMANDE NE SERA ENREGISTREE QUE SI CES 2 ELEMENTS SONT CLAIEMENT INDIQUES) OU SOIT ADRESSER SA DEMANDE PAR COURRIER SUR PAPIER LIBRE EN NOUS TRANSMETTANT SON NUMERO CLIENT ET SON NUMERO DE REFERENCE OFFICIELLE, ET EN NOUS CONFIRMANT ETRE AGE DE 18 ANS MINIMUM (DATE DE NAISSANCE FACULTATIVE). IL DOIT ENSUITE NOUS RETOURNER LE TOUT DANS UNE ENVELOPPE BLANCHE SANS SIGNE EXTERIEUR ADRESSEE AU CENTRE DE PAIEMENT DES RECLAMATIONS D'ESPECES - OPERATION MR16 - POSTLARGERND CH-8880 WALENSTADT. LES REPONSES PAR COURRIER REQUIERENT UN TRAITEMENT MANUEL. LA SAISIE DES DONNEES ET PEUVENT PRENDRE PLUSIEURS SEMAINES POUR LE TRAITEMENT ET L'EXPEDITION. 5 - LES PRIX PRINCIPAUX SERONT DISTRIBUES AU PLUS TARD 4 MOIS APRES LA DATE DE CLOTURE ET APRES RECEPTION DE LA REPONSE DU GAGNANT NOUS CONFIRMANT QU'IL ACCEPTE SON PRIX. SI CETTE REPONSE NE NOUS PARVIENT PAS DANS UN DELAI DE 1 MOIS A RECEPTION DU RECOMMANDE, IL SERA DECHU DE SON DROIT. 6 - L'ATTRIBUTION DU PRIX EMPORTE L'AUTORISATION IRREVOCABLE DE PUBLIER ET D'UTILISER LES NOM, VILLE DE RESIDENCE, IMAGE, SCENARIO ET VOIX DES GAGNANTS DANS LES MESSAGES PUBLICITAIRES ET TOUTE MANIFESTATION PUBLI-PROMOTIONNELLE DU CENTRE DE PAIEMENT DES RECLAMATIONS D'ESPECES SANS QUE CETTE UTILISATION PUISSE OUVRIRE D'AUTRES DROITS QUE LE PRIX GAGNE. 7 - LES GAGNANTS DES PRIX PRINCIPAUX SERONT AVISES PAR LETTRE RECOMMANDEE AVEC ACCUSE DE RECEPTION. LA LISTE DES GAGNANTS SERA DISPONIBLE (AU PLUS TARD 3 MOIS APRES LA DATE DE CLOTURE DU JEU), SUR SIMPLE DEMANDE ECRITE EN PRECISANT LA REFERENCE MR16. 8 - LE REMBOURSEMENT DU TIMBRE APOSE SUR L'ENVELOPPE DE PARTICIPATION PEUT ETRE EFFECTUE SUR SIMPLE DEMANDE. LE REMBOURSEMENT DE LA COMMUNICATION TELEPHONIQUE PEUT ETRE OBTENU SUR JUSTIFICATIF DU TITULAIRE DE LA LIGNE. POUR FACILITER LE TRAITEMENT DE LA DEMANDE, IL EST CONSEILLE DE LA FORMULER DANS UN DELAI MAXIMUM DE 4 MOIS APRES CLOTURE. LE SIMPLE FAIT DE PARTICIPER A CES OPERATIONS ENTRAINE L'ACCEPATION DU PRESENT REGLEMENT ET NOUS AUTORISE A UTILISER L'IDENTITE ET LA PHOTO DES GAGNANTS A DES FINS PROMOTIONNELLES. 9 - D'AUTRES PROMOTIONS DU MEME TYPE QUE CELLE-CI PEUVENT PARVENIR AU DESTINATAIRE, UTILISANT DES NOMS ET DES THEMES DIFFERENTS. CE DOCUMENT EST UN DOCUMENT PUBLICITAIRE PRESENTE SUR UN MODE ATTRACTIF. IL CONVIENT DE LIRE ATTENTIVEMENT CE REGLEMENT. 10 - LE REGLEMENT COMPLET DE CE JEU PEUT ETRE OBTENU GRATUITEMENT SUR SIMPLE DEMANDE ECRITE EN INDIQUANT LA REFERENCE MR16. 11 - LA PARTICIPATION A CE TIRAGE IMPLIQUE L'ACCEPATION PLEINE ET ENTIERE DE TOUTES LES DISPOSITIONS DE CE REGLEMENT COMPLET.